



Entrave de la rue Saint-Magloire à compter du mardi 24 février

Rivière-du-Loup, le 19 février 2026 – Une portion de la rue Saint-Magloire sera partiellement entravée à compter de ce mardi 24 février, à l'angle de la rue Saint-Elzéar. Les usagers de la route en provenance ou en direction de Saint-Ludger devront prévoir un temps de déplacement plus long qu'à l'habitude, pour quelques jours.

Évolutive, l'entrave permettra de successivement réaliser des forages au pied du carré Dubé, le long de la rivière, ainsi que dans l'intersection elle-même. Certains d'entre eux auront un impact plus marqué sur la fluidité de la circulation entre le centre-ville et Saint-Ludger, puisqu'ils nécessiteront la fermeture temporaire d'une voie de la rue Saint-Magloire, à l'intersection.

Conséquemment, les citoyens sont invités à prévoir plus de temps de déplacement ou encore à utiliser des voies alternatives pour circuler, notamment l'autoroute 85 et le secteur du Boisé. À moins d'un imprévu sur le terrain, les travaux devraient se poursuivre jusqu'en cours de journée jeudi.

Chantier à venir cet été

Les forages à venir permettront notamment de qualifier la nature des sols, en vue de finaliser la réfection des conduites de la rue Saint-Elzéar, de l'intersection de la rue Lafontaine jusqu'à la rivière. Les travaux incluront également la réfection du carré Dubé, qui a préalablement fait l'objet d'une étude archéologique.

Avec le chantier majeur du ministère des Transports du Québec à venir sur le pont d'Amours, la Ville a choisi de devancer à cette année l'ultime phase des travaux à réaliser dans le secteur, pour n'y entraver qu'une seule fois la circulation.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications | 418 867-6611

